

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :15
Votants :16
Procuration..... 1
Date de la convocation :
2 avril 2015

SEANCE du 9 Avril 2015

Délibération 2015-09

OBJET : Affectation du résultat de la section d'exploitation 2014

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

le 9 avr 2015
Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE QUINZE, 9 avril 2015 à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Laurent COLLIN, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

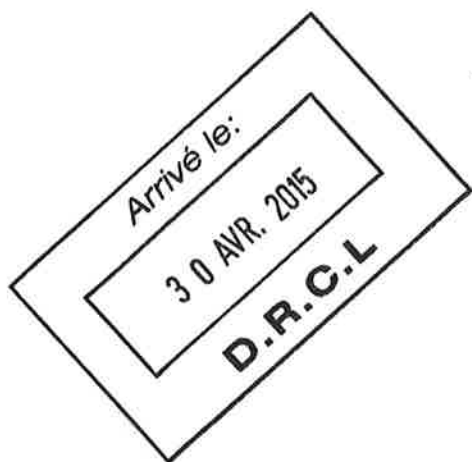
Marie-louise GOURDON représentée Roland RAIBAUDI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Danièle PUGNAIRE, Bernard DUBOIS, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Alain ARZIARI, Richard RIBERO, Patrick LAFARGUE, représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :



Après avoir entendu la lecture du Compte Administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,
 Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				D		
				R		
INVEST	- 3 538 325,77 €		-300 006,69 €	359 270,16 €	- 359 270,16 €	- 4 197 602,62 €
FONCT	8 597 477,31 €	3 615 838,77 €	2 484 332,25 €			7 465 970,79 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014	7 465 970,79 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	4 197 602,62 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	-€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	3 268 368,17 €
Total affecté au c/1068	4 197 602,62 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à ANTIBES, le 9 Avril 2015

La Présidente,

Josette BALDEN